Association Sportive des Plaisanciers
de Port-Camargue
Quai d'Escale 30240
LE GRAU DU ROI
Tel : 04 66 53 19 32
Web: asppc.e-monsite.com- Email: asppc.adherents@gmail.com

Assemblée Générale du 10 février 2024

Constitution de l'Assemblée Générale ordinaire 2024. Début à 16h00

Jean Perrin Introduction

599 adhérents étaient à jour de leur cotisation 2023, ce qui porte le quorum requis pour valider l'assemblée générale à 200. Nous avons 224 adhérents présents ou représentés. L'assemblée peut se tenir

Nous sommes heureux d'accueillir les élus présents et les présidents d'association, Jean Luc Wurlhin de la SNGRPC, Daniel Masson de l'ARSPC, Simone Gutmacher du don de sang, Philippe Grau de la SNSM

Nous excusons Le directeur général du Port, Mr Jean Romain Brunet rattrapé par la grippe…au fond de son lit.

Notre maire Robert Crauste, président de la régie sera avec nous en fin d'assemblée Il nous soutient. Il nous parlera de l'avenir de notre port, du prix des fluides et du trait de côte (le banc de sable pour port Camargue) Robert Gourdel est présent en tant qu'élu et membre de notre association ,Chritine Lacroix, élue aux associations s'est excusée Nous saluons les présidents ou représentants des associations de PC.

Vous savez tous que le président de l'ASPPC n'est pas politiquement correct surtout quand on l'attaque sur sa probité, mais il respecte et encourage tous ceux qui vivent pour que Port Camargue soit le plus agréable des grands ports d'Europe.

Je vous remercie tous, membres de notre belle association, d'être présents ou représentés à notre AGO annuelle.

Le CA de l'ASPPC a décidé que l'on devait débuter par présenter les candidats 2024. Nous avons 8 candidats et 8 places. Tous sont élus. Vous devrez vous prononcer sur la durée du mandat des candidats. Un an ou trois ans. A vos urnes…

Pour ne pas perturber les débats, le dépouillement sera fait plus tard en toute transparence.

Présentation des candidats présents pour le renouvellement du tiers sortant. Nous devons excuser Adrien Hernandez actuellement au Sénégal.

Le trombinoscope n'a pas fonctionné pour tous. Vous avez les candidats en direct.

Bonne AGO

RAPPORT MORAL du PRÉSIDENT Jean PERRIN

Un grand soulagement pour la pérennité de notre club en 2023. Nous enregistrons 599 adhérents malgré les campagnes de dénigrement successives sur les réseaux sociaux à mon égard et à celui de nombreux élus de la régie. A la date du 8 février 2024, nous avons plus de 350 adhérents qui sont inscrits. Du jamais vu à date constante.
Personnellement, je renouvelle mes remerciements à tous les membres du bureau et du conseil d'administration ainsi qu'aux bénévoles qui participent et contribuent dans l'ombre à la bonne marche de l'ASPPC. Encore merci à eux de m'avoir fait confiance pour mener la barque qui se transforme de plus en plus en navire de croisière pour les moments agréables ou de guerre, lorsqu'il s'agit de défendre les usagers du port que nous sommes tous , marinas, port public sans oublier les pros.

La gouvernance de la régie a pris une autre tournure après les élections municipales et l'arrivée du nouveau directeur général. Nous devons nous appliquer encore plus à défendre vos intérêts et cela ne devient pas toujours évident depuis le passage de la cour des comptes régionale qui met en garde contre les conflits d'intérêts et à terme la représentativité des membres de cette instance. L'attitude du DG n'arrange pas les choses. Une conception du devenir du port qui ne peut qu'inquiéter car l'argent ne coule plus à flot. La régie croit toujours que les payeurs, vous les usagers, pros et particuliers accepteront toutes les dépenses envisagées. Le malaise est installé et va durer.

Pendant ce temps, l'ensablement de la baie continue. Le banc de sable se déplace au gré des tempêtes. Le jour va arriver que l'on ne puisse plus accéder au chenal sud. Il maintient l'équilibre de circulation de l'eau dans le port, quid de tous ces bateaux dans ce chenal et des catamarans qui prennent place petit à petit à l'entrée de ce chenal avec des travaux importants qui sont enfin terminés. On s'en occupe…nous dit-on…. Dans les instances dirigeantes de la mer, de Natura 2000 et du parc régional de Camargue. Aucun relevé bathymétrique fiable existe à ce jour pour la régie car l'omerta est totale alors que ces données existent.

La facture des travaux à réaliser s'alourdit…comme le sable ! Les études menées sont à réactualiser. Que d'argent gaspillé pour rien avec ces études et le réchauffement climatique n'arrange rien.

Mais le débat devient philosophique, la nature reprend ses droits ou on maintient une activité économique et touristique qui fait vivre beaucoup de monde. C'est l'enjeu futur de tous les ports de la Baie d'Aigues Mortes et cela nous dépasse.

Les attentes des plus jeunes évoluent. Une révolution de la plaisance est en route. Les ports doivent s'adapter. Ils sont très présents dans cette évolution. Ils poussent ou sont poussés par les évolutions du marché et les pros à aller dans cette voie sans un réel plan de stratégie globale. C'est un constat à l'instant T. Prenez garde, cela n' arrange que ceux qui ne pensent qu'au profit immédiat et que les élus ne maitrisent pas toujours. Pas facile d'être les décideurs dans un temps où toute initiative est suspectée d'enrichissement personnel.

Nous maintenons et développons le nombre de nos adhérents en apportant des services appréciés de tous : Prêt de Karchers pro, Vente à prix coutant des extincteurs de notre partenaire Mondial

Extincteurs, Accueil de nos adhérents tous les dimanches matin autour du verre de l'amitié, des rallyes nautiques avec les ports du Languedoc, une ou deux grandes croisières annuelles, un voyage pour le salon nautique de Barcelone avec les entrées gratuites, un réveillon du nouvel an avec Corsica ferries.

Nous n'avons toujours pas les tarifs 2024 de l'ensemble des prestations du port de PC. Ils seront en ligne sur le site de la régie…et sur le nôtre. Ils sont partis ou pas à l' impression papier. Encore un loupé de la régie

Le manque de salles et d'espace est un frein à notre expansion. Le pire ce sont les mesquineries liées au prêt des salles. En 2023, un statu Quo mais 2024 ne sera pas triste car seul la rentabilité va compter avec l'embauche d'un salarié dédié aux salles.(cout 25000€ à minima par an) et elle a l'air de bien respecter les consignes données par son DG.

Avec Michel Durand, nous avions et nous avons toujours un grand projet de jumeler les plus grands ports d'Europe avec San Diego, le plus grand du monde. Nous avons déjà des échanges avec Grandville
Nous pourrions par les amitiés crées être accueillis dans tous les ports partenaires. C'est un début mais il faut bien commencer. C'est l'avenir des clubs de plaisanciers…vivre notre passion à tous, la mer. Venez nous rejoindre pour porter le projet.

Notre maire est partant mais toutes ces guéguerres de pouvoir gâchent l'envie de finaliser.

Bateaux à moteurs, voiliers et les anciens qui ne peuvent plus naviguer doivent se mobiliser pour continuer à bien vivre à Port Camargue en Occitanie. Dans tous les ports d'Occitanie, l'enjeu est de les transformer en centre de profit par les autorités dirigeantes.
Heureusement et paradoxalement, nombre de ports se transforment en régie qui est la solution la plus adaptée pour générer de l'argent pour les collectivités et ne pas trop augmenter les tarifs. Port Camargue est l'un des moins cher de la méditerranée.

Je peux vous assurer que nous sommes enviés pour ce bien vivre à Port Camargue et nous ferons le nécessaire pour le conserver en harmonie si possible avec nos élus.

Ne nous déchirons pas en querelles stériles et allons de l'avant tous ensembles car ce n'est que le début d'une période compliquée pour tous.

Tous amoureux de la mer et souvent de la montagne, laissez-nous rêver à un univers de découverte de notre belle planète sans toutes les contraintes du quotidien.

Comme dab, Bise à toutes et tous

Quitus sur le rapport moral du président à l'unanimité.

Rapport d'activités 2023 présenté par Patrice Marteel

Une année enfin normale de nos activités

- Des conseils pour naviguer

- Toujours les pannes moteurs et la prévention des bactéries dans les réservoirs par notre ami Georges

- Nous avons vendu des extincteurs à prix coutants. Le prix de la révision devenant exorbitant, nous avons dû dépanner nos plaisanciers qui avez leurs extincteurs en fin de vie. Mais les extincteurs neufs ont une durée de vie de 5 ans sans révision. C'est la formule de l'avenir

- Le prêt de Karchers, pompes à huile et aspirateurs. Vous pouvez applaudir Georges qui maintient tout ce petit monde en état.

- L'attribution de 50 bons de grutage remisés à 40% à nos adhérents en toute transparence.

- Les Nautiques n'ont pas attirés les foules sauf quelques touristes et plaisanciers. Que d'argent dépensé pour peu de bateaux vendus. Nous sommes restés ouvert durant tout le salon

- Les repas avec animation musicale ont toujours un franc succès :Le samedi de l'AGO (172) et la soirée Beaujolais qui a mobilisé près de 170 personnes au profit du Téléthon

- Le rallye des copains d'à bord qui a mobilisé 9 bateaux de Port Camargue

- La balade organisée en juin par Jack Grison a été un franc succès avec une quinzaine de bateaux

- Fest in Zone a retrouvé sa place sur la zone technique. On doit remercier Valérie et Fred pour leur implication dans cet événement. Une belle réussite sur deux jours. L'asppc a tenu la petite restauration et la buvette avec la snsm.

- Nous avons accueilli durant 2 nuitées la balade Aoutienne organisée conjointement avec Cap d'Agde et Palavas 12 bateaux mais aucun de Port Camargue toujours le même accueil de nos bénévoles.

  Cap sur barcelone en Septembre organisé par Alain Bonnet Dupeyron a mobilisé une dizaine de bateaux. Encore une belle réussite

-
- Le rallye du muscat avec 11 bateaux de Port Camargue a réuni 31 bateaux et près d'une centaine de personnes avec toujours un accueil et une prestation au top. Merci à tous nos bénévoles des boscos aux cuisiniers et autres plongeurs de vaisselle.

- Le voyage organisé comme chaque année pour le Salon de Barcelone a réuni 63 participants avec toujours un programme innovant et un hôtel avec une belle restauration à Lloret de mar et

toujours la gratuité au Salon pour tous ceux qui le désiraient grâce à l'UPVO et les 30 places ont fait le bonheur de nos plaisanciers

L'ASPPC a cette année encore porté le Téléthon pour la ville du Grau du Roi. Une innovation nationale. On a organisé avec notre partenaire JVO Voyage un séjour à Tossa de Mar, ce qui a augmenté les dons de 2000€. Pour le Grau du roi nous avons récolté 15065 €. Notre soirée beaujolaise a rapporté plus de 2000 €. Merci à tous les bénévoles impliqués dans cette noble cause et surtout à notre trésorier qui a géré la rentrée des fonds.

- Nous avons versé la somme de 5137.67€ à la SNSM à l'occasion de leur AG le 1 décembre et ce sont nos actions qui ont alimentées ce don lors du Fest in Zones . Merci à tous nos bénévoles

- Pas de réveillon au Carré mais 21 adhérents se sont retrouvés avec notre partenaire Corsica Ferries à Porto Torres en Sardaigne pour un réveillon très italien.

- 8 CA cette année, un bureau qui se réunit au gré des évènements. Des mails, des sms, du téléphone et des discussions.

- Toujours le même handicap, le manque de disponibilité de certains dû à l'éloignement ou autre.

Merci de votre écoute.

L'avenir en 2024 avec son CALENDRIER

30/12/23 au 02/01/2024	Réveillon Croisière avec Corsica Ferries Corse Sardaigne
07-janv	Les vœux et la galette des rois au carré
Tous les dimanches à11h00	Rencontre des adhérents autour d'un verre de l'amitié au carré
10 Fev	AGO et repas suivie d'une animation au Yacht Club de Port Camargue
18 Fev	Les dimanches de L'ASPPC Les Carburants au carré
03-mars	Les Dimanches de l'ASPPC Les Moteurs au carré
17-mars	Les Dimanches de l'ASPPC Les extincteurs au carré
29/03 au 01/04	Les Nautiques de Port Camargue au quai d'escale
01-avr	Repas de cloture des Nautiques si salle à dispo
27 avril au 1 mai	Rallye des copains d'à bord Sete, Port Camargue, Cap d'Agde ,Palavas, Sete
en Juin	Balades en Espagne, Croisière ASPPC
27 Juillet au 7 Août	Balade Aoûtienne PC,LGM,Carnon,Palavas,Sete,Cap d'agde,Gruissan
1er au 6 Septembre	Rallye du Muscat ports du languedoc

1 Septembre	Fête des Associations Le grau du Roi
En septembre	Croisière en direction de l'Italie Croisière ASPPC
11 au 14 Octobre	Salon nautique de Barcelone
22 ou 23 Novembre	Soirée Beaujolais au yacht club
6 et 7 Décembre	Téléthon au Palais des sports
15 ou 22 Décembre	Parade de Noel avec Sailor TV sur le parvis
fin 2024	Réveillon avec Corsica Ferries Corse 0u Italie

INTERVENTION ASSEMBLÉE GENERALE ASPPC DU 10 FEVRIER 2024

Message du contrôleur aux comptes lu par Renaud Diehl

Quel est le rôle d'un contrôleur des comptes d'une association (et non dans notre cas d'un commissaire aux comptes) :
- de s'assurer que les comptes de l'association sont bien tenus, sont réguliers et sincères. Cela se fait autour de points réguliers faits avec le trésorier voire le président

Faits marquant à souligner cette année
L'activité 2023 est dans ce que l'on appelle une année normale. A noter cependant l'activité réalisée dans le cadre d'une convention signée avec la régie du port dans le cadre des animations Fest'in zone. Un contrat clair encadre ce qui est de la responsabilité du port et de celle de l'association. Mais vous connaissez maintenant mes interrogations concernant les opérations susceptibles de générer de l'argent liquide. Je souhaite donc que soient poursuivis les efforts concernant la prise en compte de ce type d'opérations. Comme vous le savez la gestion du liquide doit être surveillée car la plus sujette à des fraudes.
Comme l'an passé, les versements en liquides concernant les cotisations sont bien répertoriés par membres. Par contre l'outil informatique de gestion des cartes bancaires ne fait pas apparaitre le nom de la personne qui paye. Cela oblige donc la personne qui prend l'encaissement de noter sur le ticket le nom de celui qui règle. Le trésorier surveille cela très attentivement.

Les résultats des contrôles et investigations :
Je ne reviens pas sur les chiffres présentés par le trésorier.
Comme l'an passé, pour l'ASPPC, toutes les opérations sont enregistrées dans un modèle géré sous Excel. C'est géré de manière simple, de façon régulière, sous la forme d'un compte d'exploitation.
Le trésorier communique les comptes et le détail de manière très transparente.
Et l'accès si besoin au Président est également facile.
Il n'y a pas d'arrêté bilanciel avec amortissement, ce qui a mon sens ne se justifie pas compte tenu des faibles investissements réalisés. Ils passent dans leur intégralité en charges.
Notre rythme de contrôle à raison d'un point trimestriel a été globalement tenu.
J'ai pu constater que les sommes globales versées sur le compte de chèques sont justifiées par un suivi sur liste de manière indépendante. Il s'agit notamment des cotisations, des inscriptions aux soirées, ou des inscriptions aux sorties.
Vous avez ainsi un récapitulatif et un compte de résultat par activité.
Les comptes présentés sont dans la suite logique à ce qui avait été envisagé, avec un résultat excédentaire de 5522.12€
Vous le savez une association n'est pas là pour faire du bénéfice, et ce résultat ne me choque pas dans la mesure ou une activité nouvelle a été exercée.
La trésorerie de l'association est saine, au 31 décembre 2024, il y avait 2359.64€ sur le compte dépôt à vue et 52888.30€ sur le compte sur livret. Un état sera cosigné par le trésorier et moi-même.

J’espère que vous excuserez mon absence physique cette année pour vous présenter ce dernier rapport. Comme indiqué l’an passé, je cesse mes fonctions à compter de ces comptes 2023.
Ma conclusion finale est que l’ASPPC est une belle association bien gérée.
Il vous reste au conseil d’administration à désigner un nouveau contrôleur des comptes.

Mr Lebret élu lors du conseil d’administration du 25 août 2023 nouveau contrôleur aux comptes se présente à l’Assemblée générale

Intervention de Renaud Dielh

A S P P C Bilan de l’année 2023

Les cotisations des 599 adhérents 2023 constituent une part importante de nos recettes.
De plus, une subvention municipale de 500 € ainsi qu’une donation de 1000 € abondent ces ressources.
Le CIC a initié un partenariat avec les associations, qui se traduit par une prise en charge conséquente (35,95 € / mois) des frais de compte (36,16 €/mois).
Pour la régularité des comptes, je ne peux qu’être pleinement satisfait de la tenue des recettes et des dépenses par les différents organisateurs de nos manifestations, ce qui m’a simplifié la tâche et me permet de vous présenter cette année des comptes sincères et véritables.
Deux sorties en flottille ont été organisées cette année, une en juin vers la Provence par Jack Grison, et une en septembre vers la Catalogne par Alain Bonnet-Dupeyron, à la grande satisfaction des participants.
En raison de prévisions météo chaotiques, le rallye du Muscat a dû être annulé, et la gardiane prévue pour cette manifestation a été l’occasion d’un partage en famille.
Une convention entre la Régie du port, la SNSM et l’ASPPC a permis de gérer la trésorerie de la manifestation Fest-in-Zone au mois de juillet, en évitant le recours à des officines privées, dont la finalité reste la rentabilité. La Régie a assuré la partie liquide, l’ASPPC la partie snack.
Ainsi, la SNSM s’est vue attribuer 4 000 € sur les gains de la Régie, et 1 137,76 € par l’ASPPC.
La fin de l’année a été couronnée par le repas du Beaujolais nouveau et les diverses manifestations pour le téléthon. Le repas de novembre a permis de dégager 2 186,92 € et l’Aligot 450.02 €. Ces sommes ont été versées à AFM téléthon.
D’aucuns estiment que nos efforts financiers soient mieux équilibrés vers notre partenaire SNSM, garant de notre sécurité sur l’eau.

Globalement, vos actions en 2023 ont permis de dégager un excédent de 5 522,12 €, ce qui a permis de gonfler notre compte épargne qui est passé de 42 888,30 € en début

d’année à 50 279.97 € en fin d’année.

ASPPC
Exercice 2023

Recettes, dons & subventions imputées

599 adhérents	Recettes	Dépenses	
Cotisations membres	**9 250,00 €**		
Cotisations conjoints	**2 290,00 €**		
Contrib adhérents	**99,95 €**		
Subventions	**1 500,00 €**		
Dons SNSM			
	13 139,95 €		13 139,95 €

Fonctionnement Engagements

	Recettes	Dépenses	
Assurances		**-1 732,84 €**	
Fournitures et petit matériel		**-1 090,29 €**	
Entretien matériel			
Contrats et abonnements		**-1 682,95 €**	
Télécom / internet		**-236,90 €**	
Loyer			
Frais CB		-155,64 €	
Frais bancaires		-773,08 €	
Fonctionnement		-5 671,70 €	-5 671,70 €

Activités ASPPC engagées

	Recettes	Dépenses	Net
Pavillons	205,00 €	-352,19 €	-147,19 €
Textiles	931,00 €	-1 166,40 €	-235,40 €
Extincteurs	1 544,12 €	-1 330,86 €	213,26 €
Convivialité	127,50 €	-1 768,40 €	-1 640,90 €
Croisière printemps	5 924,35 €	-5 735,95 €	188,40 €

Cap Barcelone	6 170,68 €	-5 746,40 €	424,28 €
Apéro & Repas AG	3 874,00 €	-4 709,50 €	-835,50 €
Rallye du Muscat	610,00 €	-488,28 €	121,72 €
Fest in zone ASPPC	3 689,32 €	-2 551,65 €	1 137,67 €
Dotation SNSM		**-1 137,67 €**	**-1 137,67 €**
Soirée Beaujolais	5 212,00 €	-2 909,88 €	2 302,12 €
DON Téléthon		**-2 186,92 €**	**-2 186,92 €**
ALIGOT	1 337,00 €	-886,98 €	450,02 €
Don téléthon		**-450,02 €**	**-450,02 €**
Salon Barcelone		-150,00 €	-150,00 €
Activités ASPPC	29 624,97 €	-31 571,10 €	-1 946,13 €
Total ASPPC	42 764,92 €	-37 242,80 €	**5 522,12 €**
Fest in zone Régie	21 090,46 €	-17 090,46 €	**4 000,00 €**

Résultat net	5 522,12 €
Solde du compte courant	2 359,64 €
Solde du compte épargne	50 279,97 €

Vote Quitus à l'Unanimité

Budget prévisionnel 2024

Le budget prévisionnel 2024 est dans la lignée de 2023, avec une prévision probable de remplacement de notre photocopieuse. Nos activités à venir, en particulier cet été pourront gonfler notre marge et nous permettre de soutenir la SNSM qui est notre meilleure agence d'assurance.

Budget prévisionnel 2 0 2 4

Recettes, dons & subventions imputées

590 adhérents	Recettes	Dépenses	
Cotisations membres	**9 000,00 €**		
Cotisations conjoints	**2 300,00 €**		
Contrib adhérents			
Subventions	**500,00 €**		
Dons SNSM		0,00 €	
	11 800,00 €	0,00 €	11 800,00 €

Fonctionnement Engagements

	Recettes	Dépenses	
Assurances	0,00 €	**-1 800,00 €**	
Fournitures et petit matériel	0,00 €	**-3 000,00 €**	Photocopieuse
Entretien matériel	0,00 €	0,00 €	
Contrats et abonnements	0,00 €	**-1 700,00 €**	
Télécom / internet	0,00 €	**-250,00 €**	
Loyer	0,00 €	0,00 €	
Frais CB		-200,00 €	
Frais bancaires			
Fonctionnement		-6 950,00 €	-6 950,00 €

Fin de l’assemblée générale

Intervention de Robert Crauste Maire du Grau du roi et Président de la régie
Question réponses